



## **Une victoire de plus pour les collègues !**

Le 12 avril 2018

Ce mardi 10 avril 2018, un détenu comparaissait devant le tribunal d'Évry pour tentative d'agression sur un personnel pénitentiaire de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis.

Dans cette affaire, le 17 février 2018, une surveillante du bâtiment D1 s'est faite insulter, injurier puis menacer de mort par le détenu, ce qui a conduit à de nombreux comptes rendus d'incident à son encontre.

Le 18 février 2018, mécontent de ces comptes rendus d'incident le détenu a annoncé à travers la porte de cellule qu'il ébouillanterait le premier surveillant qui ouvrirait. Le même jour, lors du départ promenade, cette personne détenue est descendue en promenade avec en sa possession une arme artisanale dans le but de « planter cette surveillante ». Le détenu sera finalement maîtrisé par les collègues et mis en prévention.

De plus, durant son entretien en commission de discipline, le détenu a proféré des propos diffamatoires sur l'agent.

**Verdict : 6 mois d'incarcération avec mandat de dépôt pour le détenu et 600 euros de dommages et intérêts à verser à l'agent.**

Le bureau local **FORCE OUVRIÈRE** ne le rappellera jamais assez, devant des détenus de plus en plus procéduriers, il ne faut avoir aucune hésitation à saisir le tribunal.

**Le dépôt de plainte est l'un de vos droits le plus strict !**

Le bureau local **FORCE OUVRIÈRE** tient à remercier la Directrice du bâtiment D1, les services RH et le cabinet d'avocates pour leur gestion de ce dossier dans un délai extrêmement court.

Malgré un nombre toujours plus important de dossier en attente de jugement, le bureau local **FORCE OUVRIÈRE** continuera à vous accompagner, dans toutes vos démarches administratives et judiciaires.

**Le bureau local**